

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 20 JUIN 2017**

PRESENTS :

Mr Laurent DEVIN, Bourgmestre - Président ;

Mrs Kevin VAN HOUTER, Jérôme URBAIN, Philippe LABAR,  
Frédéric TILMANT, Larissa DAVOINE, *Echevins*

Mmes et Mrs Jacques DERVAL, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Luc  
JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Benoît DEGHOAIN,  
Marie-Claude KLENNER, Patrice LAÏ, Judith PHILIPPE, Salvatore  
CALVAGNA, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Véronique  
DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Sarah  
DE BAETS, Anne-Marie CALLEWAERT, Didier DEHON, Alexandre  
BALOURDOS, *Conseillers*

Mr Jean-Luc FAYT, *Président du C.P.A.S.*

Mr Guillaume SOMERS, *Directeur général*

EXCUSES :

Mr Manuel BEJARANO MEDINA  
Mme Marinella CRAMAROSSA  
Mme Roxane SALIBBA

*Convoquée en date du 12 juin 2017, la séance est présidée par Monsieur Laurent  
DEVIN, Bourgmestre.*

\*

**Conseil communal du 20 juin 2017**

**à 20h**

**Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville**

**SEANCE PUBLIQUE**

**CPAS**

**1. CPAS – Comptes annuels de l'exercice 2016  
- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver la délibération du 23 mai 2017, reçue à la Ville le 07 juin 2017 par laquelle le Conseil de l'Action Sociale notifie les comptes annuels 2016 du CPAS.

*Mme Philippe indique que le groupe Union vote positivement sur le compte du CPAS et sur la modification budgétaire, conformément à la position qu'il a tenue au sein du Conseil de l'Action sociale.*

*M. Fayt indique qu'un boni de EUR 901.000 est dégagé au compte et réaffecté en modification budgétaire. A l'extraordinaire de cette modification budgétaire, des crédits sont dégagés pour des acquisitions immobilières notamment.*

*M. Devin indique que des initiatives nouvelles sont développées au sein du CPAS. Elles permettent d'envisager l'avenir de l'institution autrement. Cet enthousiasme doit être porté au quotidien par les agents du CPAS.*

**Accord à l'unanimité**

**2. CPAS – Budget général de l'exercice 2017 – Modification budgétaire n° 1  
des services ordinaire et extraordinaire  
- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver la modification budgétaire n° 1 des services ordinaire et extraordinaire du CPAS, pour l'exercice 2017.

**Accord à l'unanimité**

**3. CPAS – Service d'insertion professionnelle – Introduction d'une demande d'agrément pour la création d'un centre d'insertion socioprofessionnelle (C.I.S.P.)**

**- APPROBATION**

Dans le cadre de l'insertion professionnelle, le CPAS a le projet d'ouvrir un centre d'insertion socioprofessionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une demande d'agrément doit être introduite pour le 31 août 2017 moyennant l'accord du Conseil communal.

Le Conseil communal est invité à marquer son accord sur la demande d'introduction d'un agrément pour le projet de création d'un centre d'insertion socioprofessionnelle à Binche.

**Accord à l'unanimité**

**REGIE FONCIERE**

**4. Régie foncière – Procès-verbal de la vérification de la Régie foncière pour le premier trimestre 2017**

**- NOTIFICATION**

Il est notifié au Conseil communal le procès-verbal de vérification de la Régie foncière pour le premier trimestre 2017 effectuée en date du 31 mars 2017. L'avoir à justifier et justifié s'élève à 917.193,11 €.

**Accord à l'unanimité**

**5. Régie foncière – Convention de mise à disposition des locaux de l'ancienne Administration communale de Ressaix au profit du CPAS de Binche**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver la convention d'occupation précaire des locaux de l'ancienne Administration communale de Ressaix, à passer entre la Ville de Binche et le CPAS.

*M. Devin explique que cette convention a pour objectif l'installation d'un CISP - centre d'insertion socio-professionnel - au sein du bâtiment.*

**Accord à l'unanimité**

**SAR**

**6. Site à réaménager – SAR/LS298 dit « Ancien atelier de confection Lescalier » – Acquisition**

**- DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- statuer sur le principe d'acquisition pour cause d'utilité publique, du bien situé à la rue de la Régence +6, cadastré B 751 P au prix de 550.000 € ;
- confier le dossier au notaire désigné.

**Accord à l'unanimité**

## FINANCES

### **7. Notification de la caisse communale pour le premier trimestre 2017**

#### **- NOTIFICATION**

Il est notifié au Conseil communal la situation de la caisse communale pour le premier trimestre 2017. L'avoir à justifier et justifié s'élève à 12.804.907,94 €.

#### **Notification**

### **8. Convention de gestion entre la Ville de Binche et l' AIS-ABEM – Cotisation annuelle pour les exercices 2017/2018**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à statuer sur la proposition de convention de gestion entre la Ville de Binche et l' AIS-ABEM, pour la cotisation annuelle des exercices 2017/2018.

*M. Piret indique qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale de l' AIS afin d'approuver le compte 2016.*

*M. Arman indique que le compte doit être finalisé par le comptable en charge.*

*M. Piret indique que l'Assemblée Générale ne pourra dès lors pas être convoquée pour le 30 juin.*

*M. Devin indique que le souhait est que cette assemblée générale puisse être convoquée dans les meilleurs délais en respectant les délais de convocation.*

**Accord à l'unanimité**

## AFFAIRES ECONOMIQUES

### **9. MAPIC – Participation de la Ville de Binche au salon « Marché International des Professionnels de l' Implantation Commerciale » du 15 novembre 2017 au 17 novembre 2017**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à statuer :

- sur la participation de la Ville de Binche au salon « MAPIC », du 15 novembre 2017 au 17 novembre 2017 ;
- sur les modalités relatives à cette participation.

*M. Joie indique que chaque année, le groupe Union vote contre ce point. Le montant de la dépense n'est certes pas élevé mais celle-ci est récurrente. Il ajoute qu'à présent un promoteur a été désigné par la Ville pour l' Ilot Pastures. Il estime que la dépense pour la participation à ce salon incombe à ce promoteur.*

*M. Urbain indique qu'un promoteur a effectivement été désigné et le travail d'élaboration du projet est en cours – une réunion de travail a d'ailleurs été tenue cette semaine avec celui-ci. Le promoteur participera effectivement au salon. La Ville sera présente sur le salon et la prise en charge par les finances communales de cette présence ne concerne que l'entrée, les autres frais relatifs au déplacement étant supportés à titre personnel.*

*M. Joie indique son scepticisme relativement à l'impact dans la remise d'une offre par DCB et de la présence passée de la Ville sur ce salon.*

**Pour : 21**

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER, Jérôme URBAIN, Philippe LABAR,  
Frédéric TILMANT, Larissa DAVOINE, Jean-Luc FAYT,  
Jacques DERVAL, Luc JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Benoît  
DEGHORAIN,  
Marie-Claude KLENNER, Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE,  
Maria HAMEL, Natacha LEROY, Sarah DE BAETS, Didier DEHON, Alexandre  
BALOURDOS**

**Contre : 7**

**Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE, Salvatore CALVAGNA,  
Véronique DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA,  
Anne-Marie CALLEWAERT**

**10. ORES Assets – Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver les points suivants :

- Point 1 : approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016;
- Point 2 : approuver la décharge à donner aux administrateurs pour l'année 2016;
- Point 3 : approuver la décharge à donner aux réviseurs pour l'année 2016;
- Point 5 : approuver l'actualisation de l'annexe 1 des statuts - Liste des associés;
- Point 6 : approuver les modifications statutaires;
- Point 7 : approuver les nominations statutaires;
- Approuver l'extension de l'affiliation de la Ville de Binche à l'intercommunale ORES Assets jusqu'en 2045.

*M. Devin indique que des explications sont sollicitées quant à l'extension sollicitée de l'affiliation à ORES Assets. Celles-ci justifient l'abstention.*

**Abstention : 20**

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER, Jérôme URBAIN, Philippe LABAR,  
Frédéric TILMANT, Larissa DAVOINE, Jean-Luc FAYT,  
Jacques DERVAL, Luc JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN,  
Marie-Claude KLENNER, Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE,  
Maria HAMEL, Natacha LEROY, Sarah DE BAETS, Didier DEHON, Alexandre  
BALOURDOS**

**Pour : 8**

**Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE, Salvatore CALVAGNA,  
Véronique DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA,  
Anne-Marie CALLEWAERT, Benoît DEGHORAIN**

**11. HYGEA – Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à :

- Point 1 : prendre acte des informations relatives à la désignation du Réviseur ;
- Point 2 : approuver le rapport d'activités 2016 ;
- Point 3 : approuver les modifications statutaires, à savoir, l'article 55 Comptabilité des statuts de l'Intercommunale HYGEA ;
- Point 6 : approuver les comptes 2016 ;
- Point 7 : approuver la décharge à donner aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice 2016 ;
- Point 8 : approuver la décharge à donner au Réviseur pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice 2016.

**Accord à l'unanimité**

**12. I.P.F.H. – Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver :

- Point 2 : les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2016 ;
- Point 3 : la décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2016 ;
- Point 4 : la décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2016 ;
- Point 5 : la prise de participation en ActiVent Wallonie ;
- Point 6 : les nominations statutaires.

**Accord à l'unanimité**

**13. ISSH – Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Ordinaire du 22 juin 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver les points suivants :

- La désignation du secrétaire et des scrutateurs ;
- Le rapport de gestion de l'exercice 2016 ;
- Les comptes annuels 2016 ;
- L'affectation du résultat ;
- Le rapport du commissaire réviseur ;
- La décharge à donner aux administrateurs et aux réviseurs d'entreprise ;
- La demande de remboursement de parts d'un coopérateur ;
- Approuver le procès-verbal en séance.

**Accord à l'unanimité**

**14. AIOMS – Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver :

- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 décembre 2016 ;
- Le rapport d'activités 2016 de l'AIOMS et de son service PSE ;
- Le rapport de gestion établi par le Conseil d'administration le 18 mai 2017 ;
- Le rapport du Réviseur d'entreprises ;
- Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2016 ;

- La décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2016 ;
  - La décharge au réviseur d'entreprises pour l'exercice de son mandat en 2016.
- Accord à l'unanimité**

**15. I.G.R.E.T.E.C. – Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 28 juin 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver :

- Point 1 : administrateurs ;
- Point 3 : les comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2016 ;
- Point 4 : la décharge à donner aux membres du Conseil d'administration ;
- Point 5 : la décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2016 ;
- Point 6 : In House : modification des fiches de tarification.

**Accord à l'unanimité**

**16. IDEA – Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 28 juin 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver :

- Point 1 : la prise d'acte des informations relatives à la désignation du Réviseur ;
- Point 2 : le rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016 ;
- Point 5 : les comptes 2016 ;
- Point 6 : la décharge à donner aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice 2016 ;
- Point 7 : la décharge à donner au réviseur pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice 2016 ;
- Point 8 : la modification relative à la composition du Conseil d'Administration et désignations des Administrés.

**Accord à l'unanimité**

**17. Holding Communal (en liquidation) – Prise de connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 juin 2017**

**- PRISE DE CONNAISSANCE**

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance des points de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires :

- Examen des travaux des liquidateurs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 ;
- Examen des comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 par les liquidateurs ;
- Examen du rapport annuel des liquidateurs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la description de l'état d'avancement de la liquidation et les raisons pour lesquelles cette dernière n'a pas encore pu être clôturée ;
- Examen du rapport du commissaire sur les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 ;
- Questions.

**Accord à l'unanimité**

## MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

### **18. Travaux d'enduisage et de réfection de diverses rues**

- **Approbation des conditions et du mode de passation**
- **DECISION**

Dans le cadre du marché « Travaux d'enduisage et de réfection de diverses rues », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier spécial des charges réf. 1236 et le montant estimé du marché ayant pour objet « Travaux d'enduisage et de réfection de diverses rues », établis par le Bureau d'Etudes de la Ville. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 284.280,49 € hors TVA ou 343.979,39 €, 21% TVA comprise ;
- choisir l'adjudication ouverte comme mode de passation du marché ;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, article 421/731-60 (n° de projet 20170180).

**Accord à l'unanimité**

### **19. FRIC 2017/2018 – Réfection des trottoirs à l'Avenue de la Cité à Bray**

- **Approbation des conditions et du mode de passation**
- **DECISION**

Dans le cadre du marché « FRIC 2017/2018 - Réfection des trottoirs à l'Avenue de la Cité à Bray », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier spécial des charges réf. 1238 et le montant estimé du marché ayant pour objet « FRIC 2017-2018 - Réfection des trottoirs à l'Avenue de la Cité à Bray », établis par le Bureau d'Etudes de la Ville. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 495.814,63 € hors TVA ou 599.935,70 €, 21% TVA comprise ;
- choisir l'adjudication ouverte comme mode de passation du marché ;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, article 421/731-60 (n° de projet 20170183).

**Accord à l'unanimité**

## MARCHES PUBLICS DE SERVICES

### **20. Marché de services d'architecture pour la construction d'un Hall Omnisports à Binche**

- **Approbation des conditions et du mode de passation**
- **DECISION**

Dans le cadre du marché « Marché de services d'architecture pour la construction d'un Hall Omnisports à Binche », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des services ;
- approuver le cahier spécial des charges réf. 1235 et le montant estimé du marché ayant pour objet « Marché de services d'architecture pour la construction d'un Hall Omnisports à Binche », établis par le Bureau d'Etudes de la Ville. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 41.322,31 € hors TVA ou 50.000,00 €, 21% TVA comprise ;
- choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché ;



- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, article 764/733-60 (n° de projet 20160198).

**Accord à l'unanimité**

**21. Marché de services d'architecture pour la construction d'un bâtiment sur le site des académies et la démolition des anciennes infrastructures**

- **Approbation des conditions et du mode de passation**
- **DECISION**

Dans le cadre du marché « Marché de services d'architecture pour la construction d'un bâtiment sur le site des académies et la démolition des anciennes infrastructures », le Conseil communal est invité à :

- approuver le cahier spécial des charges réf. 1234 et le montant estimé du marché ayant pour objet « Marché de services d'architecture pour la construction d'un bâtiment sur le site des académies et la démolition des anciennes infrastructures », établis par le Bureau d'Etudes de la Ville. Le montant est estimé à 41.322,31 € hors TVA ou 50.000,00 €, 21% TVA comprise ;
- choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché ;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, article 734/733-60 (n° de projet 20160197).

**Accord à l'unanimité**

**TOURISME**

**22. Collaboration avec la Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux – Renouvellement du projet « Wallo'net »**

- **DECISION**

La Ville de Binche participe depuis 2008, au projet « Wallo'net » sentiers balisés dont l'objectif est d'améliorer la propreté de nos sites touristiques et la qualité de l'accueil.

Le Conseil communal est invité à

- marquer son accord pour la reconduction du programme pour la Ville de Binche et l'engagement en juillet 2017, de 2 agents PTP pour une durée de 36 mois supplémentaires ;
- ratifier la convention de collaboration avec la Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux.

**Accord à l'unanimité**

**ENSEIGNEMENT**

**23. Enseignement maternel/primaire/artistique à horaire réduit et de promotion sociale – Année scolaire 2015/2016 – Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2016**

- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à déclarer les emplois vacants au 15 avril 2016, dans l'enseignement officiel subventionné de la Ville de Binche.

**Accord à l'unanimité**

## FABRIQUES D'EGLISES

### **24. Fabrique d'église Saint-Etienne de Ressaix – Compte – Exercice 2016**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à approuver le compte de l'exercice 2016, voté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Etienne de Ressaix, en sa séance du 28 avril 2017, comme suit :

- Recettes : 29.358,53 € ;
- Dépenses : 11.630,59 € ;
- Excédent : 17.727,94 €.

Le supplément communal versé lors de l'exercice 2016 s'élève à 12.466,26€, montant approuvé au budget de l'exercice 2016.

**Pour : 18**

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER, Larissa DAVOINE,  
Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Benoît DEGHORAIN, Patrice LAÏ, Judith PHILIPPE,  
Salvatore CALVAGNA,  
Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Véronique DEBIEVE, Giuseppina  
CAPOZZA, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Sarah DE BAETS, Anne-Marie  
CALLEWAERT, Alexandre BALOURDOS**

**Abstention : 10**

**Jérôme URBAIN, Philippe LABAR, Frédéric TILMANT, Jacques DERVAL, Luc  
JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Marie-Claude KLENNER, Didier  
DEHON, Jean-Luc FAYT**

### **25. Fabrique d'église Saint-Rémi de Waudrez – Compte – Exercice 2016**

#### **- DECISION**

Le Conseil communal est invité à approuver le compte de l'exercice 2016, voté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Rémi de Waudrez, en sa séance du 17 avril 2017, comme suit :

- Recettes : 18.504,09 € ;
- Dépenses : 9.717,14 € ;
- Excédent : 8.786,95 €.

Le supplément communal versé lors de l'exercice 2016 s'élève à 3.387,30€, montant approuvé au budget de l'exercice 2016.

**Pour : 18**

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER, Larissa DAVOINE,  
Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Benoît DEGHORAIN, Patrice LAÏ, Judith PHILIPPE,  
Salvatore CALVAGNA,  
Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Véronique DEBIEVE, Giuseppina  
CAPOZZA, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Sarah DE BAETS, Anne-Marie  
CALLEWAERT, Alexandre BALOURDOS**

**Abstention : 10**

**Jérôme URBAIN, Philippe LABAR, Frédéric TILMANT, Jacques DERVAL, Luc  
JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Marie-Claude KLENNER, Didier  
DEHON, Jean-Luc FAYT**

**26. Désaffectation de l'église Sainte-Vierge de Bray et requalification de la Chapelle Saint-Joseph de Bray en église paroissiale**

**- AVIS**

Le Conseil communal est invité à :

- émettre un avis favorable sur la désaffectation de l'église Sainte Vierge de Bray ;
- émettre un avis favorable sur la requalification de la chapelle Saint-Joseph de Bray en église paroissiale ;
- transmettre la présente délibération :
  - au Conseil de la fabrique d'église Sainte-Vierge de Péronnes-lez-Binche ;
  - à Monseigneur l'Evêque de Tournai.

*M. Piret explique que, dans le cadre de la désaffectation de l'église, des biens mobiliers vont être transférés à Bonne-Espérance. Il demande si les services de la Ville peuvent se charger du transport desdits biens.*

*M. Van Houter indique qu'une demande a été formulée mais pour un transfert dans un bâtiment situé à Binche. Ce qui ne semble pas être le projet évoqué par M. Piret. Il indique que les précisions seront sollicitées et la demande sera analysée.*

*M. Piret indique qu'un transfert des biens à la Collégiale n'est pas souhaitable, compte tenu de l'état du bâtiment.*

**Pour : 22**

**Laurent DEVIN, Jérôme URBAIN, Kevin VAN HOUTER, Frédéric TILMANT, Larissa DAVOINE, Jean-Luc FAYT, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Benoît DEGHORAIN, Marie-Claude KLENNER, Patrice LAÏ, Judith PHILIPPE, Salvatore CALVAGNA, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Véronique DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Sarah DE BAETS, Anne-Marie CALLEWAERT, Alexandre BALOURDOS**

**Abstention : 6**

**Philippe LABAR, Jacques DERVAL, Luc JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Didier DEHON**

**POLICE ADMINISTRATIVE**

**27. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route – Stationnement interdit – Abrogation**

**- DECISION**

Le Conseil communal est invité à modifier le mode de stationnement à Binche, à la rue du Phénix, entre les immeubles n<sup>os</sup> 19 et 25.

**Accord à l'unanimité**

**28. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route – Stationnement pour personne à mobilité réduite**

**- ARRET**

Le Conseil communal est invité à instaurer un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite à Binche, à la rue de Buvrinnes, n° 5.

**Accord à l'unanimité**

**29. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route – Stationnement pour personne à mobilité réduite**

**- ARRET**

Le Conseil communal est invité à instaurer un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite à Binche, à la rue André Renard, le long du n° 22.

**Accord à l'unanimité**

**30. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route – Stationnement pour personne à mobilité réduite**

**- ARRET**

Le Conseil communal est invité à instaurer un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite à Binche, à la rue de la Fraternité, à l'opposé de l'immeuble n° 40.

**Accord à l'unanimité**

**PROJET DE PROCES-VERBAL**

**31. Projet de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 23 mai 2017**

**- APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de procès-verbal du Conseil communal du 23 mai 2017.

**Accord à l'unanimité  
sans remarque**

**DIVERS :**

*Mme Philippe demande des informations quant au chantier du théâtre. Elle précise que le théâtre de La Louvière réouvrira courant du deuxième semestre 2017. Par conséquent, la réouverture de l'infrastructure binchoise serait heureuse afin de conserver le public.*

*M. Devin précise que la culture a vocation à s'implanter partout et la réouverture du théâtre de La Louvière est en ce sens une excellente nouvelle. Pour le théâtre de Binche, elle est fixée au 2 septembre 2017. Les travaux sont programmés en ce sens. La présentation de la saison culturelle se fera au Kursaal le 21 juin. Une expertise judiciaire est en cours suite à l'incendie du bâtiment. Le double objectif fixé dans la gestion de ce dossier consiste dans la réouverture de l'infrastructure début septembre dans de bonnes conditions d'une part et dans la prise en charge des frais par les assurances d'autre part.*

★

La séance publique est levée

# HUIS CLOS

## URBANISME

1. **Urbanisme – Entrée en vigueur du CoDT – Désignation des agents constatateurs des infractions urbanistiques**
  - **DECISION**

## ENSEIGNEMENT

2. **Enseignement fondamental – Binche 6 – Direction – Année scolaire 2016/2017 – Désignation d'une Directrice d'école temporaire dans un emploi non vacant**
  - **RATIFICATION**
3. **Enseignement maternel – Personnel – Année Scolaire 2016/2017 – Nomination d'une institutrice maternelle à titre définitif**
  - **DECISION**
4. **Enseignement maternel – Personnel – Année Scolaire 2016/2017 – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle à titre définitif**
  - **DECISION**
5. **Enseignement maternel – Personnel – Année Scolaire 2016/2017 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant**
  - **DECISION**
6. **Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2016/2017 – Organisation du cours de morale à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016 – Modification de la délibération**
  - **DECISION**
7. **Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2016/2017 – Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant**
  - **DECISION**

8. **Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2016/2017 – Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant**  
- **DECISION**
9. **Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2016/2017 – Désignation et affectation d'une maîtresse de religion islamique temporaire dans un emploi vacant**  
- **DECISION**
10. **Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2016/2017 – Désignation et affectation des maîtresses de philosophie et citoyenneté à titre temporaire dans un emploi non vacant**  
- **DECISION**

#### **ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

11. **Enseignement artistique à horaire réduit – Personnel – Année scolaire 2016/2017 – Académie de Musique, Danse et Déclamation – Interruption de la carrière professionnelle d'un professeur de formation musicale à titre définitif**  
- **DECISION**
12. **Enseignement artistique à horaire réduit – Personnel – Année scolaire 2017/2018 – Académie de Musique, Danse et Déclamation – Demande de congé pour interruption partielle à mi-temps de la carrière professionnelle d'un professeur de formation musicale à titre définitif**  
- **DECISION**
13. **Enseignement artistique à horaire réduit – Personnel – Année scolaire 2017/2018 – Académie de Musique, Danse et Déclamation – Congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement d'un professeur de diction et déclamation à titre définitif**  
- **DECISION**

#### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

14. **Enseignement de Promotion Sociale – Personnel – Année scolaire 2016/2017 – Institut Supérieur Plus Outre – Démission de Madame Anne MOUSTY, en qualité de professeur d'anglais et de méthodes de travail à titre définitif**  
- **DECISION**